

CA1  
EA925  
C12  
#21/oct.'72  
DOCS

# CANADA

## d'aujourd'hui

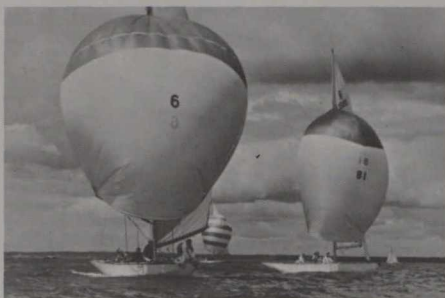


LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
3 5036 01029789 6

DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

*Exploiter l'Arctique sans le détruire* 🍁 *Investissements et échanges extérieurs* 🍁 *Ontario: l'université de Guelph* 🍁 *Le port de Montréal* 🍁 *Emily Carr* 🍁 *Alberta: le soufre, ou la surproduction d'un sous-produit* 🍁 *Deux langues, plusieurs cultures?* 🍁 *Québec: les Laurentides* 🍁 *Supplément: Les institutions politiques du Canada* 🍁

## actualités



Les vagues  
et le vent

### Les vagues du lac Ontario

Un hydrologue du Conseil national de recherches, M. Joseph Ploeg, a enregistré sur le lac Ontario, par gros temps, des vagues de quatre-vingts mètres à cent mètres de long et des creux de plus de huit mètres. Les spécialistes estimaient jusqu'ici que les creux ne dépassaient jamais cinq mètres. Au cours d'un symposium d'océanographes, M. Ploeg a expliqué qu'il avait élaboré une nouvelle technique de mesure mettant en

œuvre une station automatique qu'il avait disposée à une dizaine de kilomètres du rivage ; il lui a fallu trois ans pour obtenir de l'appareillage des résultats satisfaisants. Si elles étaient confirmées, les nouvelles données pourraient influencer sur la conception des navires hors mer. Bien qu'il soit le moins étendu des cinq grands lacs de l'Amérique du Nord, le lac Ontario est trente-deux fois plus grand que le lac Léman.

### M. Gilles Lefebvre directeur du Centre culturel canadien

M. Gilles Lefebvre, président de la Fédération internationale des Jeunesses musicales et de la Conférence canadienne des arts, vient de prendre ses fonctions de directeur du Centre culturel canadien de Paris. Il succède à Guy Viau, décédé prématurément l'année dernière, qui avait ouvert le Centre en 1970. Né à Montréal en 1922, M. Lefebvre a fait ses études à Paris, au Conservatoire national de musique, comme boursier du gouvernement français ; il a été notamment l'élève d'Olivier Messiaen. Très lié avec René Nicoly, fondateur des Jeunesses musicales de France, il a lui-même fondé les Jeunesses musicales du Canada (1949). Il a créé aussi le Centre d'arts d'Orford (1951) et le Club musical canadien (1956) ; il a été directeur artistique associé du festival mondial de l'exposition universelle de Montréal (1967).

M. Gilles Lefebvre



### Communications dans l'Arctique

Une nouvelle technique de communication est expérimentée depuis près d'un an à Rankin Inlet, petite localité esquimaude de l'Arctique. Appelé *comminterphone*, le système consiste en un couplage du téléphone et de la radio. Plutôt dépourvu de moyens de communiquer avec l'extérieur, le poste isolé de Rankin Inlet dispose cependant du téléphone automatique urbain et d'un poste émetteur de radio à modulation de fréquence dont la portée est de huit kilomètres.

En composant un numéro de téléphone, un abonné peut participer en direct à une conversation qui est diffusée par la radio ; le système admet l'intervention de quatre correspondants à la fois. L'expérience a permis jusqu'ici de diffuser des informations locales et surtout des conversations et des discussions qui se sont déroulées la plupart du temps en langue esquimaude. L'Institut d'études septentrionales de l'université de la Saskatchewan étudie en ce moment les résultats obtenus et les améliorations à apporter à cette nouvelle technique.

### Pour (ou contre) la fluoruration

L'assemblée nationale du Québec a adopté récemment un projet de loi aux termes duquel toutes les usines de traitement des eaux, dans la province, devront assurer la fluoruration de l'eau potable à raison de 1,2 partie de fluor par million. Réclamée de longue date par la Ligue d'hygiène dentaire comme un moyen de lutte efficace contre la carie, la fluoruration

a toujours soulevé au Québec, où elle est pratiquée dans un petit nombre de villes, de vives controverses. Aussi la loi prévoit-elle que la fluoruration pourra être repoussée, sur le plan communal, par voie de référendum. Il faudra pour cela que 10 p. 100 des électeurs inscrits (ou cinq mille d'entre eux, dans les grandes villes) demandent la tenue d'un référendum et que plus de 50 p. 100 y participent. La fluoruration sera écartée si plus de 50 p. 100 des votants s'y opposent.

## CANADA d'aujourd'hui

Organe d'information  
des ambassades du Canada  
dans les pays de langue française

Rédaction, administration  
18 rue Vignon, 75009 Paris

Nos lecteurs sont priés  
de nous signaler leurs changements  
d'adresse (avec code postal) ;  
joindre  
la dernière étiquette d'expédition.

Octobre 1972 / N° 21  
Photos: Ken Barton, Robert  
Courtemanche, Anthonay Crikmay,  
Churchill Falls (Labrador), Direction  
générale du tourisme du Québec,  
Jacqueline Hyde, Armour Landry,  
Office national du film du Canada,  
L.F. Webster, C.A.E. Industries.

Notre couverture: muraille de soufre  
sur une exploitation de gaz naturel  
en Alberta.

Imprimé en Belgique  
par Brepols, Turnhout



Karen Kain et Sergiu Stefanschi  
dans *The Mirror Walkers* de Peter Wright.

### Le Ballet National du Canada

Le Ballet national du Canada a fait ses débuts officiels en novembre 1951 à l'Auditorium Eaton, à Toronto, avec les Danses Polovtsiennes du Prince Igor et les Sylphides. Animée par Celia Franca, qui fit ses classes à Londres et fut danseuse étoile, chorégraphe et professeur, la troupe, composée de cinquante-quatre danseurs, obéit à des normes rigoureuses qui lui ont valu sa réputation de perfection technique. On a pu re-

procher au Ballet national de suivre trop étroitement une tradition classique qui lui a certes permis d'acquérir l'excellence du style mais qui tendait à limiter son répertoire. Ce reproche n'est plus fondé. A côté des œuvres « historiques » dansées dans leur pureté primitive, les œuvres contemporaines ont été admises et interprétées avec la même exigence de perfection. Au cours d'une tournée en Europe, l'été dernier, le Ballet national a donné des représentations à Londres, Stuttgart, Paris, Bruxelles, Glasgow, Lausanne et Monte-Carlo.

recherche  
scientifique



*Le Labbe  
oiseau de proie  
dont l'espèce serait menacée  
si l'homme venait bouleverser  
l'écologie des régions arctiques.*

# Exploiter l'Arctique sans le détruire

*L'étude du milieu biologique prépare  
l'établissement de l'homme dans les solitudes polaires*



Depuis qu'on a découvert, il y a deux ans, du pétrole dans le delta du Mackenzie et du gaz naturel dans les îles Melville, l'Arctique canadien attire de plus en plus l'homme, avide d'en exploiter les richesses et d'en détecter les potentialités.

## *Un équilibre précaire*

En dépit de la rigueur du climat, il s'est créé, au cours des millénaires, un équilibre entre le milieu physique de la toundra arctique et la vie. Des organismes microscopiques, des plantes,

des animaux ont réussi à vivre sous ces latitudes et à subsister. Mais que cet équilibre fragile vienne à se rompre, toute trace de vie disparaîtra rapidement.

Or, on peut se demander si l'homme en introduisant notamment des machines dans le milieu de l'Arctique, ne vient pas menacer cet équilibre. Les tracteurs à chenilles, par exemple, défoncent le sol (1). Il devient moins isolant et, l'année suivante, le dégel le marque davantage. Les fondrières s'agrandissent et les animaux ne peuvent plus circuler; la vie ne reprend pas, même sous la forme végétale.

## *Un camp sur l'île Devon*

Afin d'établir les lois de préservation de la toundra arctique qui permettront de mesurer et de limiter les perturbations provoquées par l'homme, voire d'en réparer les effets néfastes, qui permettront aussi de réduire le coût des opérations d'exploitation dans le Grand-Nord, le gouvernement canadien a lancé un important programme d'études écologiques sur l'île Devon

1. La toundra canadienne est formée de pergélisol, c'est-à-dire d'un sol gelé d'une façon permanente, recouverte d'une légère couche de terre où s'accroche la végétation.





La station de recherches de l'île Devon, dans la région du pôle magnétique.

(archipel Reine-Elizabeth) à quelque trois mille kilomètres au nord de Winnipeg. C'est dire que l'étude poursuit un double but : découvrir le fonctionnement du système écologique de l'Arctique canadien (milieu, végétation, faune) et déterminer les perturbations que ce système peut supporter sans que soit détruit son équilibre biologique.

L'étude est faite par des chercheurs appartenant à cinq universités canadiennes, nommés par le Conseil national de recherches du Canada, dans le cadre du programme biologique international auquel participent soixante pays. Un camp a été installé sur l'île Devon en 1960 par l'Institut nord-américain de l'Arctique. Pour la série d'études qui a commencé en mai 1970, il a été aménagé afin de pouvoir loger trente à trente-cinq chercheurs durant l'été et six d'entre eux l'hiver.

### Deux semaines de vie intense

L'un des objectifs principaux de l'étude est de déterminer comment un système biologique peut emmagasiner l'énergie solaire, par l'intermédiaire des plantes, pendant une période très

limitée (soixante à soixante-dix jours) et comment il peut ensuite retransmettre cette énergie aux insectes, aux oiseaux, aux lemmings, aux belettes, aux renards, aux bœufs musqués.

Un élément intéressant de l'écologie de l'Arctique est la corrélation étroite qui existe entre la hauteur du soleil et l'activité biologique. C'est vers le 21 juin, au moment de l'équinoxe, que la poussée des plantes est la plus intense, que la floraison a lieu, que la nidification se produit chez les oiseaux. Les températures les plus élevées sont enregistrées pendant les deux semaines qui suivent l'équinoxe. Tandis que dans le sud du Canada, les températures maximales sont observées en juillet et août et que l'activité biologique débute en avril ou mai et atteint généralement son maximum en juin et juillet, dans l'Arctique cette activité se concentre sur une ou deux semaines.

La majeure partie de l'été 1971 a été consacrée à des recherches ayant pour but de mesurer les effets sur les plantes et les animaux des activités engendrées par la prospection des gisements de gaz et de pétrole. L'hiver dernier, six chercheurs sont restés au camp pour

Les géographes définissent le Nord par ce qu'ils appellent « l'indice de nordicité », indice formé de la combinaison de dix critères exprimant chacun une certaine « quantité » de Nord. Le niveau de cet indice leur permet de déterminer trois subdivisions : Moyen-Nord, Grand-Nord, Extrême-Nord.

L'Extrême-Nord canadien constitue la partie arctique du pays la plus septentrionale. Ce n'est pas une terre ferme, mais un ensemble d'îles connues sous le nom d'îles Reine-Elizabeth. La plus grande, l'île Ellesmere, atteint 83°07' de latitude nord. L'île Devon est située juste au sud de l'île Ellesmere. A la même latitude, dans l'île Bathurst : le pôle magnétique. L'Extrême-Nord canadien est un pays de glaciers, quasi-désertique, au sol constamment et profondément gelé.

La mise en exploitation des gisements de pétrole et de gaz qui y ont été découverts pourrait justifier la construction d'un gazoduc de quatre mille kilomètres de long qui, partant de Resolute (île Cornwallis), aboutirait soit à Hamilton (Ontario) soit à Montréal (Québec).

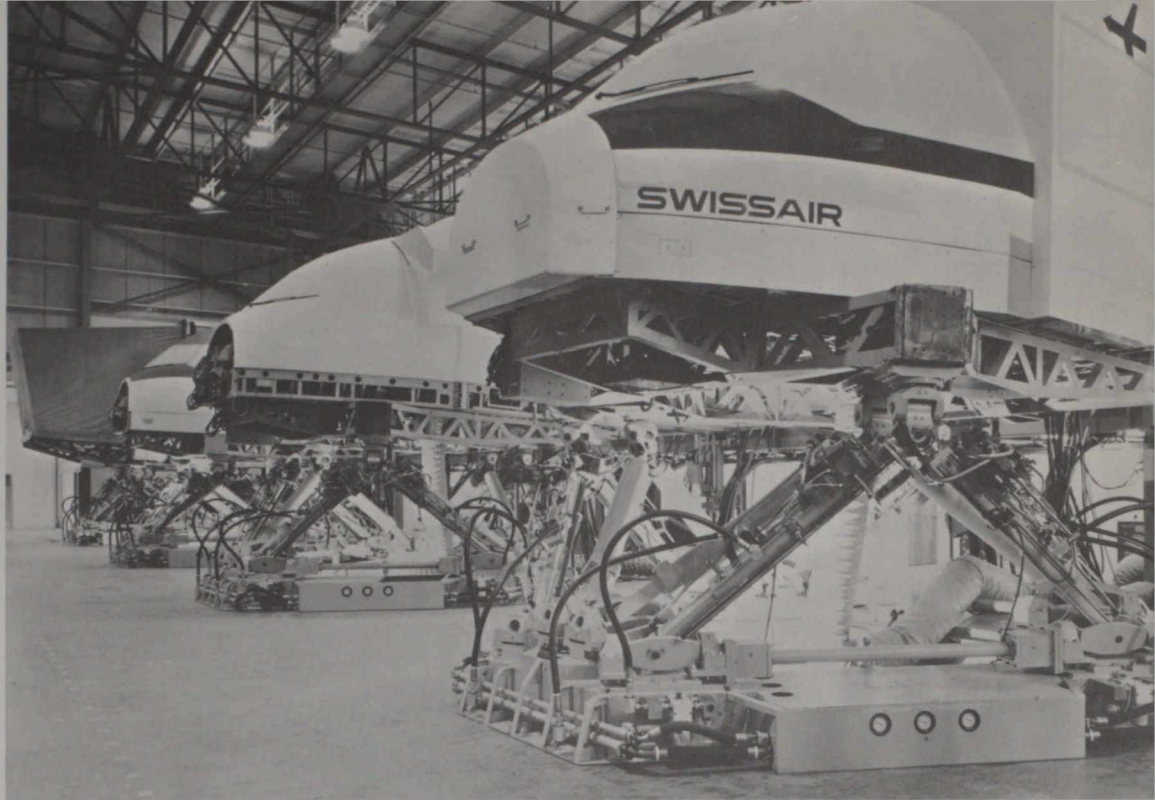
étudier la vie des lemmings sous la neige, les activités de la belette, du renard, du lièvre de l'Arctique et du bœuf musqué à l'époque où le froid est le plus vif et l'absence de lumière presque totale.

### Problèmes d'intendance

Ces recherches supposent, on s'en doute, la solution d'un certain nombre de problèmes «logistiques». Le personnel, les matériaux et les vivres sont transportés par avion d'Edmonton (Alberta) à la baie de Resolute ; de là, des avions affectés au programme d'étude du plateau continental polaire amènent les hommes et leur matériel jusqu'au camp situé dans les basses terres, à quelque trois cents kilomètres plus loin. Jusqu'à la fonte des neiges, les avions atterrissent sur un lac recouvert d'une couche de glace de plus de deux mètres d'épaisseur ; l'été, la piste est tracée sur un plateau. Afin de réduire les frais de transport, trente-cinq tonnes de combustible et sept tonnes de produits alimentaires ont été récemment expédiées de Montréal par brise-glace. ■

économie

Pour l'apprentissage du pilotage des avions à réaction, de nombreuses compagnies de transport aérien achètent au Canada des simulateurs de vol. Trois compagnies européennes ont pris récemment livraison de simulateurs dont le prix unitaire est de 15 millions de francs.



# Les investissements et les échanges extérieurs

*Pays de vingt et un millions d'habitants, le Canada a d'autant plus besoin des autres qu'il est parmi les plus développés.*

dollars de biens et services par habitant, presque trois fois plus que la France ou que l'Angleterre. S'il devait cesser du jour au lendemain tout commerce avec le reste du monde, il perdrait près de deux millions d'emplois (1). C'est qu'il est un des rares pays industrialisés à ne pas disposer d'un marché intérieur ou d'un marché libre d'accès d'au moins cent millions d'habitants. L'étroitesse de son marché intérieur ne lui permettant pas d'entretenir et de développer, à lui seul, un appareil de production économiquement efficace, le Canada, s'il doit veiller au développement régulier de ses échanges, condition de son expansion, doit aussi financer des investissements qui excèdent ses capacités propres.

## *Investissements : le quart du produit national brut*

Depuis quelque vingt ans, le Canada consacre chaque année plus du quart de son produit national brut aux investissements. La formation brute du capital fixe est passée de 5 milliards de dollars en 1950 à 20 milliards de dollars en 1971.

Ces investissements ont permis de créer près de deux millions d'emplois au cours des dix dernières années, ce qui représentait le quart environ de la population active à la fin de 1971 (soit une progression de 30 p. 100 par rapport à 1960). L'augmentation annuelle du taux moyen d'emploi est plus élevée au Canada que dans tout autre pays industrialisé (2). L'expansion démographique y est cependant si rapide que le taux de chômage est demeuré sensiblement constant depuis 1960. Rien que pour absorber l'accroissement annuel de sa population active, il faudra que le Canada crée, de 1970 à 1980, deux millions et demi d'emplois, ce qui suppose que les investissements atteindront en 1975 vingt-six milliards de dollars de 1969 et qu'ils augmenteront ensuite de plus de 7 p. 100 par an. →

1. Ces chiffres sont empruntés, comme tous ceux qui seront cités, à l'exposé qu'a fait récemment M. Claude Charland, ministre-conseiller du Canada, devant le comité régional Aquitaine des conseillers du commerce extérieur de la France et la chambre de commerce de Bordeaux.

2. L'augmentation annuelle du taux moyen d'emploi est de 2,5 p. 100. Elle est de 0,1 p. 100 en France.



Deux facteurs dominent l'économie canadienne : les échanges extérieurs et les investissements. Au Canada, l'industrie de transformation consacre la moitié de son activité à la fabrication de produits destinés à l'étranger. L'exportation contribue dans la proportion de 28 p. 100 au produit national brut. Aux États-Unis, cette proportion n'est que de 5,3 p. 100 ; elle est de 11,3 p. 100 au Japon. Le Canada est le seul pays, ou peu s'en faut, à exporter 780

## Diversification des sources

Un tel objectif exige que le Canada continue à recourir aux capitaux étrangers. Cependant le souci du gouvernement fédéral est que les investissements étrangers contribuent à la croissance du pays et à l'amélioration du niveau de vie de ses habitants, qu'ils servent le Canada sans l'asservir. C'est pourquoi un projet de loi en cours de discussion vise à contrôler les apports étrangers (3). Le gouvernement voudrait par ce moyen continuer à s'assurer le concours financier des compagnies étrangères tout en vérifiant que celles-ci investissent là où lui-même le juge souhaitable. L'autre préoccupation du pouvoir fédéral est la diversification des sources de capitaux. On sait que les investissements américains au Canada sont très importants (ils représentaient en 1967 environ 80 p. 100 de tous les investissements étrangers), mais on sait moins qu'ils diminuent régulièrement au profit notamment de ceux de l'Europe des Six.

### Échanges : les États-Unis...

De 1961 à 1971, les échanges ont triplé en valeur, passant de 11 milliards et demi de dollars à plus de 33 milliards. La balance commerciale canadienne est excédentaire depuis un peu plus de dix ans : elle a enregistré, en 1970, un sur-

3. Voir Canada d'aujourd'hui, juillet 1972.

plus d'environ 3 milliards de dollars et, en 1971, un surplus de 2 milliards de dollars. Ces excédents ont permis de financer par les recettes courantes en devises une partie importante du déficit accumulé de la balance des services et ils ont même permis au Canada d'enregistrer, en 1970, son premier excédent depuis 1952 dans l'ensemble de ses transactions internationales.

Les exportations ont progressé au rythme d'un peu plus de 11 p. 100 par an, en moyenne, de 1960 à 1970. Ce rythme s'est nettement ralenti l'année dernière, passant à 5,1 p. 100, sous l'effet conjugué de la réévaluation de fait du dollar canadien (juin 1970) et d'un tassement conjoncturel dans certains secteurs industriels ordinairement gros importateurs de produits canadiens.

Le principal partenaire commercial du Canada demeure les États-Unis (70 p. 100 environ des ventes et des achats). La Grande-Bretagne a perdu, l'an passé, son rang de deuxième fournisseur au profit de l'Europe des Six. Elle a conservé son rang de second client, mais elle ne devance plus que de très peu la Communauté économique européenne (1360 millions de dollars pour la Grande-Bretagne contre 1100 millions pour la Communauté).

### ...l'Europe

Le Canada porte actuellement un intérêt tout particulier à l'évolution du

commerce extérieur européen qui constitue, après son élargissement à dix, un marché de l'ordre de deux cents milliards de dollars.

En 1967, le Canada se classait au douzième rang des fournisseurs de la Communauté économique européenne ; en 1968 et 1969, il se classait au neuvième rang ; en 1970, au sixième. Bien que cette progression soit très satisfaisante en elle-même, elle ne rend qu'imparfaitement compte de l'évolution des relations commerciales canadiennes. En effet, la part du Canada dans l'ensemble du marché européen élargi était, il y a dix ans, de l'ordre de 2,5 p. 100 ; elle est tombée à un peu moins de 2 p. 100 en 1970, alors que celle du Japon, dont le rang dans le commerce mondial est comparable à celui du Canada, a plus que doublé, et que la part des pays membres du Comecon est passée de 5 p. 100 en 1958 à plus de 7 p. 100 en 1970.

### Matières premières et produits finis

Le Canada souhaite accroître notablement ses échanges avec l'Europe, afin qu'ils reflètent mieux sa capacité commerciale. Il souhaite également profiter de l'expansion de ses ventes et de ses achats pour essayer de diversifier ses intérêts commerciaux.

Cette diversification est double : diversification des partenaires, diversification des produits. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada. Ce bilan positif doit être maintenu, ce qui n'interdit pas de faire mieux sur les autres marchés. Quant aux produits, il peut paraître étonnant que, pour beaucoup de pays, le Canada soit considéré d'abord comme exportateur de matières premières. C'est là une situation tout à fait anormale qui ne reflète pas le niveau technique auquel est parvenue l'industrie canadienne. La mise en valeur de son territoire a permis en effet au Canada d'acquérir dans certains domaines une grande compétence et une technologie très évoluée, en particulier dans des secteurs de pointe comme les télécommunications, l'électronique, l'aéronautique, l'énergie nucléaire, l'engineering. Il n'est pas inutile de rappeler que près de 50 p. 100 des ventes du Canada aux États-Unis et 39 p. 100 du total de ses exportations portent sur des produits finis. ■

## Échanges entre le Canada et la Communauté économique européenne de 1960 à 1971

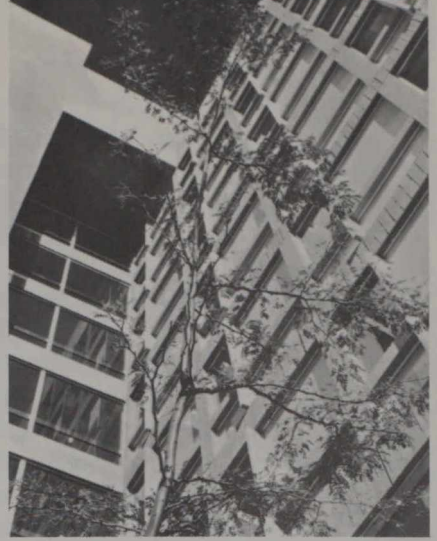
Ventes du Canada					Achats du Canada				
En millions de dollars					En millions de dollars				
	1960	1968	1970	1971		1960	1968	1970	1971
Bénélux	132,6	312,6	472,2	415,5	Bénélux	72,9	126,5	130,4	132,5(1)
France	73,6	84,4	157,2	156,0	France	50,1	121,6	158,4	213,1
All. Féd.	167,5	232,3	387,7	319,11	All. Féd.	126,9	298,9	370,9	429,4
Italie	68,9	132,7	187,4	210,0	Italie	42,8	114,5	144,9	157,5
<b>Total C.E.E.</b>	<b>442,6</b>	<b>761,9</b>	<b>1204,4</b>	<b>1100,9</b>	<b>Total C.E.E.</b>	<b>292,7</b>	<b>661,5</b>	<b>804,6</b>	<b>1008,5(1)</b>
<i>Total tous pays</i>	<i>5264</i>	<i>13624</i>	<i>16910,1</i>	<i>17846,9</i>	<i>Total tous pays</i>	<i>5482,7</i>	<i>12357,9</i>	<i>13939,4</i>	<i>15607,7</i>

1. Estimation.



*Le bâtiment qui abrite les salles de cours*

*Une salle pour séminaires  
et groupes de discussion*



*Le bâtiment administratif*



*L'agronomie, vocation première de l'université*



## A Guelph (Ontario)

# *Une université moderne mais tranquille*

enseignement



Située dans le sud de l'Ontario, à l'intérieur de la presque île triangulaire que baignent les lacs Huron, Erié et Ontario, non loin de Toronto dont elle n'est séparée que par une centaine de kilomètres, Guelph est une ville de

soixante mille habitants. Ancien collège d'agriculture et vétérinaire, l'université, qui n'est devenue telle qu'en 1964, est calme et accueillante comme la ville, peut-être parce qu'elle est restée très liée à la vie rurale de la région, bien qu'elle ne soit plus exclusivement vouée

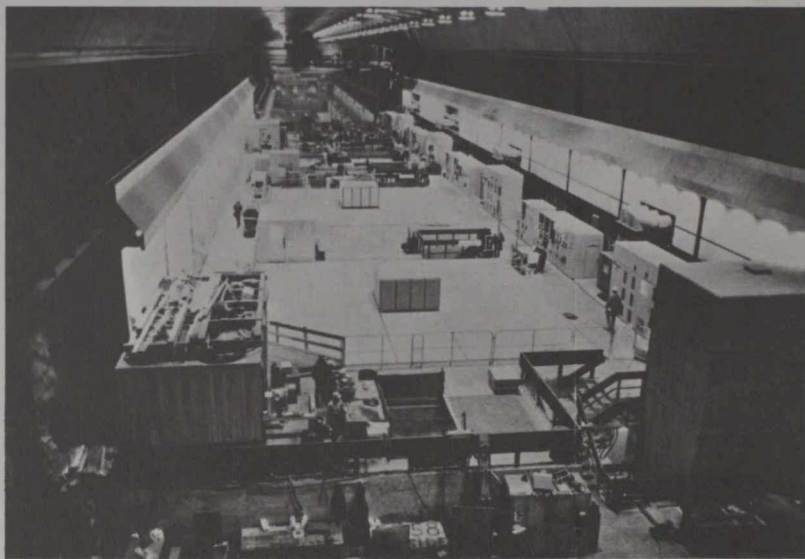
→  
à l'agriculture et qu'on y enseigne les disciplines les plus variées. Comme dans toutes les universités canadiennes, l'enseignement conduit aux diplômes qui sanctionnent les trois degrés du supérieur : le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat, ce dernier menant plus spécialement à la recherche. Outre les départements consacrés aux disciplines classiques, littéraires et scientifiques, aux beaux-arts et à l'enseignement ménager qui, en Amérique du Nord, fait l'objet d'études supérieures, citons le département d'agriculture, qui utilise une pédagogie d'avant-garde ; le département de biologie, qui dispose en

particulier d'un laboratoire de biologie marine où l'on peut expérimenter sur les plantes et les animaux ; le département de sciences sociales, qui réunit des classes à très faible effectif afin que les étudiants puissent bénéficier d'un enseignement aussi vivant et concret que possible (séminaires, voyages d'études, conférences de professeurs invités) et dont le maître-mot est l'interdisciplinarité ; le département de médecine vétérinaire, dont la réputation est établie de longue date ; les trois sections interdisciplinaires d'éducation des inadaptés scolaires, du développement des ressources et des programmes

internationaux, cette dernière section étant engagée dans un projet de coopération avec l'université du Ghana.

L'université de Guelph compte sept mille cinq cents étudiants. Elle reçoit aussi quelque six mille personnes déjà engagées dans la vie professionnelle qui viennent y suivre des cours de perfectionnement, de recyclage ou d'initiation à des disciplines qui les intéressent sur un plan individuel. C'est donc une université de taille moyenne. Mais elle a le privilège d'allier aux avantages d'un enseignement et d'un équipement modernes, le charme tranquille de la province. ■

ressources



*A trois cents mètres sous terre, la salle des machines.*

## La centrale du Churchill est entrée en service



Située dans le Labrador, partie continentale de la province de Terre-Neuve, la centrale des chutes du Churchill a été inaugurée en juin dernier. Le complexe hydro-électrique est, avec celui de la Manicouagan (Québec), le plus puissant du Canada (1). Les travaux ont été et continueront d'être menés rondement : ils ont commencé à l'automne 1967 et seront terminés en 1976. La centrale aura alors une puissance installée de 5.225.000 kW et une productibilité annuelle de 34,5 milliards de kWh. Les

1. Voir *Canada d'aujourd'hui*, octobre 1969.

premières livraisons de courant avaient été prévues pour le milieu de l'année 1972 ; elles ont été faites en décembre 1971, cinq mois avant la date fixée.

Recueillant l'ensemble des eaux du bassin supérieur du Churchill, le réservoir principal, qui couvre 5.800 kilomètres carrés, retient près de 30 milliards de mètres cubes d'eau grâce à la construction de quatre-vingt-huit digues.

La centrale est creusée dans le roc à quelque trois cents mètres sous terre. A la fin de l'aménagement, en 1976, elle comptera onze groupes générateurs de 475.000 kW chacun. Deux groupes

fonctionnaient au moment de l'inauguration, en juin dernier ; on procède actuellement à la mise en service de deux autres groupes.

La société *Churchill Falls (Labrador)*, créée pour l'aménagement du Churchill, a signé avec la Commission hydro-électrique du Québec (Hydro-Québec) un contrat valable pour une durée de soixante-cinq ans, qui pourra être prorogé de vingt-cinq ans, aux termes duquel l'Hydro-Québec effectuera des achats d'énergie se montant globalement à 5 milliards de dollars canadiens (environ 25 milliards de francs).



---

# Les institutions politiques du Canada

---



Dans le cadre du fédéralisme canadien, c'est le gouvernement qui détermine la politique du pays. Les ministres, et d'abord le premier ministre, élaborent des projets qu'ils soumettent à leurs collègues ; le cabinet définit les options et les priorités. Mais tout acte de l'exécutif doit être ordonné par une loi du Parlement, dont le rôle essentiel consiste à étudier et à autoriser les mesures qui lui sont soumises par le gouvernement que dirige le premier ministre. Comme les membres du gouvernement sont en même temps parlementaires, il y a symbiose entre l'exécutif et le législatif.

## Le pouvoir exécutif

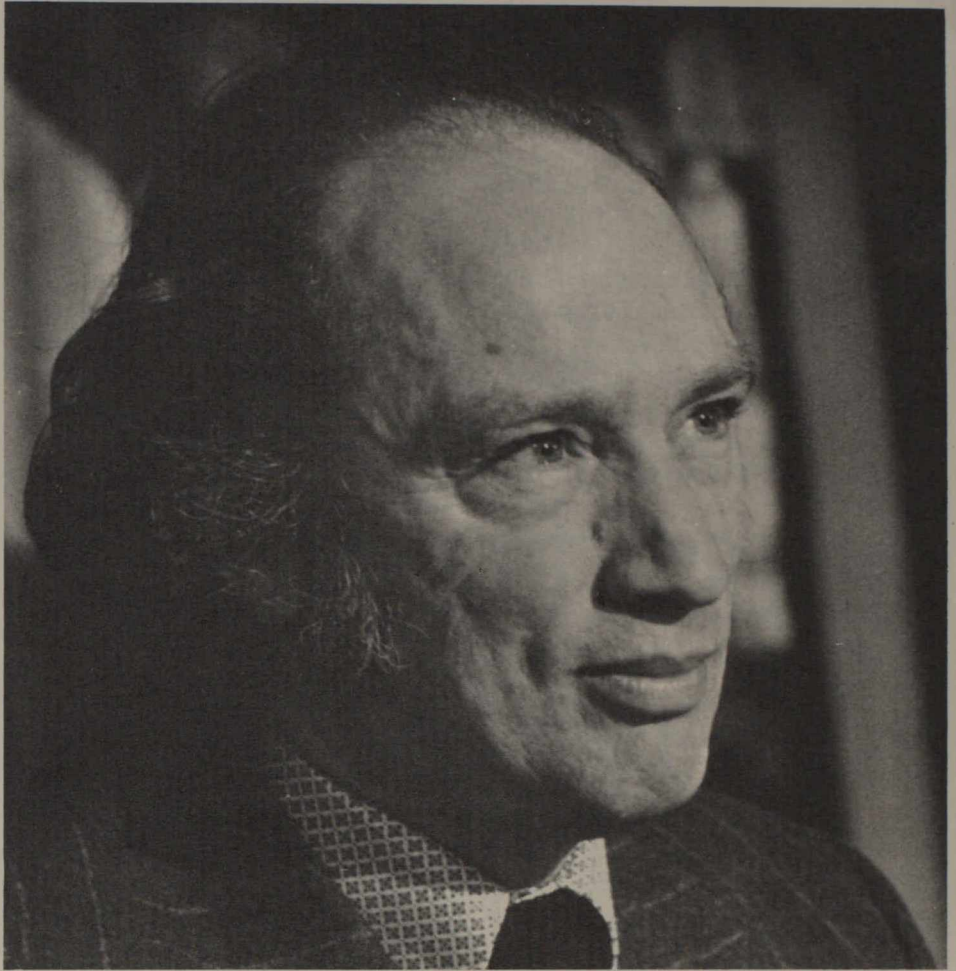
Le plus ancien texte constitutionnel (1867) dispose que « le gouvernement et le pouvoir exécutif, au Canada, sont attribués à la reine ». Aussi tout texte de loi est-il précédé de cette formule solennelle : « Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète... » En fait, la reine s'acquitte rarement des fonctions de la couronne à l'égard du Canada. Elle peut, à l'occasion d'une visite officielle, participer à certaines cérémonies comme l'ouverture ou la dissolution de la Chambre des communes. Pour le reste, elle délègue ses pouvoirs au gouverneur

général qu'elle nomme sur l'avis du premier ministre.

L'une des responsabilités les plus importantes du gouverneur général consiste à assurer constamment au pays un gouvernement. Le poste de premier ministre devient-il vacant, le gouverneur général doit veiller à ce qu'il soit pourvu de façon qu'un nouveau gouvernement soit formé. Si le gouvernement perd la confiance de la Chambre des communes, ou bien il démissionne ou bien le premier ministre demande au gouverneur général de dissoudre la Chambre et d'ordonner des élections générales. Si le gouverneur



*M. Pierre Elliott Trudeau  
député (libéral)  
de Mont-Royal (Québec)  
à la Chambre  
des communes, est  
premier ministre  
depuis 1968.*



*M. Lester Pearson  
prix Nobel de la paix en  
1957, premier ministre  
(libéral) de 1963 à  
1968. Actuellement  
président de la  
Commission des Nations  
unies pour le  
développement  
international.*



ment démissionne, le gouverneur général peut inviter le chef de l'opposition (le chef du parti dont l'effectif vient au second rang aux Communes) à former un gouvernement. Il y a des cas où il est difficile de dire si le gouvernement a perdu la confiance des Communes, mais il n'y a point de doute quand le gouvernement est battu sur une motion où il a engagé son existence ou quand une motion de défiance est adoptée. Le gouverneur général convoque, proroge et dissout le Parlement sur l'avis du premier ministre. Il signe les documents officiels, notamment les projets de loi votés par le Parlement, qui deviennent ainsi des actes ayant force de loi. La faculté qu'il a de changer le premier ministre doit respecter le principe du gouvernement responsable, de sorte qu'il ne peut en user que si un autre chef de parti est capable d'obtenir la majorité des voix des députés. Le gouverneur général, qui n'est aucunement mêlé aux luttes des partis, est un symbole de l'unité de la Confédération. Il représente le Canada sur le plan protocolaire et reçoit les lettres de créance des ambassadeurs (1).

### *Le premier ministre*

Devient premier ministre le chef du parti politique auquel le gouverneur général a « demandé de former le gouvernement », c'est à dire le chef du parti qui a obtenu à la Chambre des communes la représentation la plus forte. Élu à ces fonctions de leader au cours d'un congrès spécial de son parti, il peut — c'est ce qui s'est produit en 1968 — devenir premier ministre après la démission de son prédécesseur sans que des élections soient nécessaires. L'usage veut que, dans ce cas, le nouveau premier ministre obtienne du gouverneur général la dissolution de la Chambre. Si le parti du premier ministre dispose de la majorité des sièges aux Communes, il obtient sans difficulté l'adoption de ses projets. Comme la représentation aux Communes se compose depuis longtemps de

plus de deux partis, il en va parfois différemment. Le premier ministre doit alors s'appuyer sur des députés qui n'appartiennent pas à son groupe et ne sont pas membres de son gouvernement, ou encore provoquer la dissolution de la Chambre pour tenter d'obtenir la majorité (2).

Le premier ministre est investi d'une autorité exceptionnelle qui résulte du succès de son parti aux élections et de la part qu'il y a prise, bien qu'il ne soit lui-même élu qu'à titre de député. Il choisit les membres de son gouvernement. L'un de ceux-ci vient-il à démissionner, il pourvoit à son remplacement. En revanche, sa propre démission entraîne celle de tous les membres de son cabinet. Le premier ministre a la prérogative de « recommander » la dissolution de la Chambre, c'est à dire de choisir pour les élections générales la date qui lui paraît devoir donner à son parti le plus de chances de conserver le pouvoir. Il « recommande » aussi la nomination des lieutenants-gouverneurs de province, des sénateurs et du président du Sénat, des juges en chef de tous les tribunaux. Il « recommande » même à la reine la nomination d'un nouveau gouverneur général. Quant à ses ministres, il les choisit parmi les députés de son parti ; il en choisit généralement un ou deux parmi les sénateurs.

1. En tant que chef formel de l'exécutif, le gouverneur général est assisté du « conseil privé de la reine pour le Canada », quelque cent trente personnalités, parmi lesquelles les anciens ministres fédéraux, les premiers ministres et anciens premiers ministres provinciaux, divers membres de la famille royale britannique, quelques Canadiens éminents, et surtout les ministres en exercice. Le Conseil privé ne se réunit qu'à l'occasion de certaines cérémonies officielles et délègue ses responsabilités constitutionnelles au gouvernement (le cabinet) considéré comme un comité du Conseil. C'est pourquoi les actes juridiques par lesquels s'exerce le pouvoir exécutif sont appelés décrets du Conseil. Les membres du Conseil privé portent le titre d'« honorables » et font suivre leur nom des initiales C.P. (en anglais : P.C.). Le premier ministre porte le titre de « très honorable » parce qu'il est en même temps membre du Conseil privé du Royaume-Uni.

2. De 1963 à 1968, le parti libéral a exercé le pouvoir sans disposer de la majorité des sièges aux Communes.

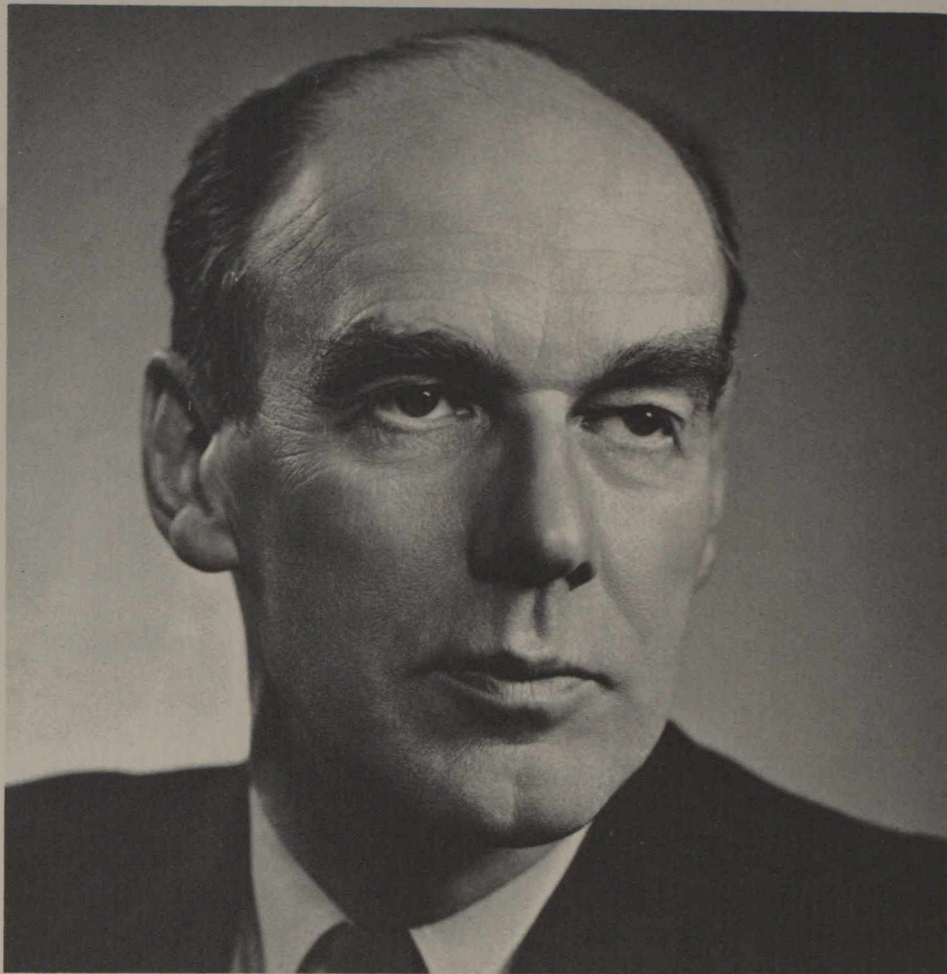
## Le parlement

Du point de vue juridique, le Parlement canadien se compose de la reine, du Sénat et de la Chambre des communes, mais la reine délègue ses pou-

voirs au gouverneur général, son représentant, et celui-ci a pour première tâche d'assurer le bon fonctionnement du régime parlementaire.



*M. Robert Stanfield  
député (conservateur)  
de Halifax (Nouvelle-  
Ecosse) à la Chambre  
des communes, chef de  
l'opposition depuis 1968.*



*M. John Diefenbaker  
député (conservateur)  
de Prince-Albert  
(Saskatchewan) à la  
Chambre des communes,  
premier ministre  
de 1957 à 1963.*



Le Sénat, ou Chambre haute, compte actuellement cent deux membres. Ceux-ci sont inamovibles ; ils prennent leur retraite à l'âge de soixante-quinze ans. Il n'y a donc pas de renouvellement général : le premier ministre nomme un sénateur lorsqu'un siège devient vacant. La répartition des sièges correspond aux grandes divisions territoriales du pays : 24 pour l'Ontario, 24 pour le Québec, 30 pour les quatre provinces de l'Atlantique, 24 pour les quatre provinces de l'Ouest (1). Sauf en matière budgétaire, les pouvoirs législatifs du Sénat sont les mêmes que ceux de la Chambre des communes. Tout projet de loi doit être adopté par lui avant d'être soumis à la sanction du gouverneur général. En fait, il joue le rôle d'une chambre de réflexion qui procède à une nouvelle lecture des textes. Les conflits entre les deux chambres sont rares et les sénateurs ont tendance à se consacrer à des travaux de commission sur de grands sujets d'intérêt public. Le Sénat n'étant pas une assemblée élue, le gouvernement n'est pas responsable devant lui.

### La Chambre des communes

La Chambre des communes, seule assemblée devant laquelle le gouvernement soit responsable, compte actuellement deux cent soixante-quatre députés élus au suffrage universel. Chacune des provinces canadiennes dispose de sièges dont le nombre est proportionnel à celui de ses habitants. Depuis 1867, date de la création du Parlement fédé-

ral, le nombre et la répartition des sièges ont été modifiés treize fois pour tenir compte de l'accroissement naturel de la population ou de l'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération. Établi en 1965 en fonction des résultats du recensement général de 1961, le dernier remaniement de la carte électorale a été d'une particulière ampleur ; il a supprimé dans une large mesure les inégalités de la représentation par rapport à l'importance démographique des circonscriptions.

### La représentation des provinces à la Chambre des communes

	sièges	p. 100
Ontario	88	33,3
Québec	74	28
Nouvelle-Ecosse	11	4,2
Nouveau-Brunsw.	10	3,8
Manitoba	13	5
Colombie-Britan.	23	8,7
Ile-du-Prince-Ed.	4	1,5
Saskatchewan	13	5
Alberta	19	7,2
Terre-Neuve	7	2,6
Territoires fédéraux du Nord	2	0,7
Total	264	100

La représentation des provinces est proportionnelle à leur population. La représentation actuelle, établie en 1965, résulte des données démographiques du recensement général de 1961.

Selon la Constitution, la durée d'une législature ne peut excéder cinq ans. En fait, peu de premiers ministres dans l'Histoire canadienne ont attendu ce terme statutaire pour obtenir une dissolution. Sauf circonstances particulières, le renouvellement de la Chambre intervient, à une date que le premier ministre tient secrète le plus longtemps possible, au cours de la quatrième année de mandature. Ces élections ne peuvent se tenir moins de deux mois après la publication du décret de dissolution.

Réunis dans l'enceinte rectangulaire de la salle des séances de la Chambre des communes, les députés se répartissent ainsi : ceux de la majorité — parmi eux, le premier ministre et les membres de son gouvernement —

1. Au Québec, il y a un sénateur pour chacune des vingt-quatre circonscriptions électorales de l'ancien Bas-Canada. Partout ailleurs, les sénateurs représentent l'ensemble de la province.

### Elections



Le nombre des électeurs canadiens est évalué cette année à 12.845.000, soit deux millions de plus qu'aux précédentes élections générales (1968). L'augmentation est due pour un quart environ à l'accroissement de la population adulte et pour les trois quarts au fait que le droit de vote a été fixé à dix-huit ans (au lieu de vingt et un ans) en 1970. Les femmes ont le droit de suffrage, aux élections fédérales, depuis 1918. Il n'y a qu'un scrutin, dont la date est celle d'un jour ouvrable. Chaque électeur dispose d'un unique bulletin de vote sur lequel figurent le nom, le prénom et la profession des candidats dans la circonscription. Il marque d'une croix celui qui a sa préférence. Est déclaré élu le candidat qui a obtenu le plus de voix.



▲ De gauche à droite :  
Vincent Massey, le  
premier gouverneur  
général d'origine  
canadienne (de 1952 à  
1959) ; le général  
Georges Vanier,  
gouverneur général de  
1959 jusqu'à sa mort  
(1967) ; M. Roland  
Michener, gouverneur  
général depuis 1967.



► M. Louis Saint-Laurent  
premier ministre (libéral)  
de 1948 à 1957.

siègent à droite de l'orateur (président); ceux de l'opposition siègent à sa gauche (1). Le chef du parti qui a obtenu le plus de sièges après le premier est habituellement chef de l'opposition officielle.

### *Les travaux parlementaires*

L'ouverture de chaque session parlementaire est marquée par la lecture d'un « discours du Trône ». Lu par le gouverneur général, ce discours a été rédigé par le gouvernement. Il présente une revue générale des questions nationales et expose les mesures que le gouvernement entend faire adopter au cours de la session. La majorité dépose ensuite une motion visant à approuver le programme contenu dans le discours du Trône. L'opposition réplique aussitôt par le dépôt d'amendements qui ont la valeur de motions de défiance. Ils sont repoussés, faute de quoi le gouvernement démissionnerait. Le débat sur la motion est en fait une discussion générale, qui peut durer dix jours, sur les affaires publiques et la politique du gouvernement.

Les travaux ordinaires de la Chambre des communes portent sur la discussion des projets de loi présentés par le gouvernement. La procédure d'examen est complexe; elle n'intéresse pas seulement la Chambre réunie en séance plénière (ou en comité plénier) mais encore ses comités restreints. Tout projet de loi fait l'objet de trois « lectures » qui chaque fois donnent lieu à un vote: la première, au terme de laquelle la Chambre approuve l'inscription du projet à l'ordre du jour de ses travaux, ne donne pas lieu à débat; la deuxième ouvre une discussion sur le fond du projet; la troisième porte sur l'examen du projet article par article. Comme chacune des lectures doit d'abord être ordonnée par la Chambre, l'opposition manque rarement d'intervenir à ces occasions pour tenter de retarder les débats en contestant l'opportunité de la discussion. Une fois adopté par les Communes, le projet est transmis au Sénat qui procède à son tour à trois lectures.

### *Les partis politiques*

Deux partis seulement, le parti conservateur et surtout le parti libéral, ont obtenu dans l'Histoire canadienne la

majorité à la Chambre des communes; ils ont donc détenu à tour de rôle le pouvoir fédéral. La rigueur d'un système conçu pour l'alternance permet cependant à de petits partis, bien implantés localement, d'être représentés; elle ne leur permet guère d'étendre leur influence (2).

Le parti conservateur (officiellement parti conservateur progressiste depuis qu'il a absorbé, en 1942, le parti progressiste) a détenu le pouvoir pendant un peu plus de onze ans, avec trois premiers ministres, au cours des cinquante dernières années. Partisan depuis toujours de liens étroits avec la Grande-Bretagne et d'une indépendance ombrageuse à l'égard des États-Unis, il mène de nos jours une politique teintée de populisme qui s'affirme soucieuse des intérêts de « l'homme de la rue ». Ses électeurs se recrutent surtout, sur le plan fédéral, dans les zones rurales et les villes moyennes des provinces anglophones. Aux élections de 1968, le parti conservateur a obtenu 72 sièges sur 264. Son chef, M. Robert Stanfield, député de Halifax (Nouvelle-Ecosse), est leader de l'opposition aux Communes. Sur le plan provincial, le parti conservateur est au pouvoir à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, dans l'Ontario et dans l'Alberta.

Le parti libéral occupe depuis longtemps le devant de la scène politique fédérale. Au cours des cinquante dernières années, il a détenu le pouvoir pendant près de quarante ans, avec quatre premiers ministres qui ont formé six gouvernements. Il se présente comme un parti national capable de rassembler les catégories socio-professionnelles les plus diverses et recrute ses électeurs dans les couches sociales les plus urbanisées et les plus intéressées au développement économique. Aux élections de juin 1968, le parti libéral a obtenu 155 sièges sur 264. Son chef, M. Pierre Elliott Trudeau, député de Mont-Royal (Québec), était devenu premier ministre deux mois plus tôt en raison de la démission de son prédécesseur, M. Lester Pearson, de ses fonctions de leader du parti. Sur le plan provincial, le parti libéral détient le pouvoir au Québec, en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

1. La Chambre des communes et le Sénat occupent le palais du Parlement, situé à Ottawa sur la « colline parlementaire ».

2. Aux élections générales de 1968, les petits partis ont obtenu ensemble, avec 37 sièges, 14 p. 100 de la représentation aux Communes.

Le Nouveau parti démocratique, fondé en 1956 sous cette appellation, est généralement considéré comme un parti socialiste d'inspiration travailliste. Aux élections de 1968, il a obtenu 23 sièges sur 264. Son chef est M. David Lewis, député de Toronto (Ontario). Sur le plan provincial, le Nouveau parti démocratique détient le pouvoir au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Le Ralliement des créditistes, varian-

te du Parti du crédit social, se présente comme le défenseur du pouvoir d'achat des catégories sociales touchées par le développement industriel. Il recrute surtout ses électeurs fédéraux dans les couches rurales et semi-urbanisées du Québec. Aux élections de 1968, le Ralliement des créditistes a obtenu 14 sièges sur 264 à la Chambre des communes. Son chef est M. Réal Caouette, député de Témiscamingue (Québec).

## Les institutions provinciales

Les lois constitutionnelles canadiennes prévoient un partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Les pouvoirs s'accordent en général sur ce partage, bien qu'il puisse donner lieu à des litiges. Pour l'administration de ses affaires, chacune des dix provinces du Canada possède son gouvernement et son assemblée législative ; un lieutenant-gouverneur assume des fonctions identiques à celles du gouverneur général sur le plan fédéral. Les circonscriptions électorales sont propres à la province et ne correspondent pas aux circonscriptions fédérales, car le nombre des députés à élire est toujours supérieur à celui des députés fédéraux de la province (le Québec, par exemple, élit 74 députés fédéraux et 108 députés provinciaux). Un député provincial ne peut être en même temps député fé-

déral. Les institutions provinciales et fédérales, qui fonctionnent de la même façon, sont tout à fait indépendantes les unes des autres.

### Dix assemblées législatives

	sièges
Ontario	117
Québec	108
Nouvelle-Écosse	46
Nouveau-Brunswick	58
Manitoba	57
Colombie-Britannique	55
Ile-du-Prince-Edouard	32
Saskatchewan	59
Alberta	65
Terre-Neuve	42





La partie centrale du port de Montréal. Au premier plan, les silos à grains. A droite, le site de « Terre des hommes », manifestation annuelle qui a pris la suite de l'exposition universelle de 1967. A l'arrière-plan, le pont Jacques-Cartier.



Sur la route qui va de l'Atlantique  
au cœur de l'Amérique du Nord

## Le port de Montréal

A mi-chemin de la côte atlantique et de l'extrémité occidentale des Grands lacs, le port de Montréal — le plus important du Canada avec celui de Vancouver — est un point de rencontre pour les transatlantiques et les navires hors mer.

équipement



Le port de Montréal, à proximité du quartier des affaires de la ville, est situé sur le Saint-Laurent à 1.600 kilomètres de la côte Atlantique et à l'entrée de la Voie maritime du Saint-Laurent qui pénètre à 2.000 kilomètres à l'intérieur des terres. Cette grande artère fluviale permet aux navires des Grands lacs de transporter leur cargaison du cœur du continent nord-américain jusqu'à Montréal d'où elle est transbordée sur des navires qu'on appelle au Canada « océaniques » parce qu'ils sont destinés, non au trafic fluvial, mais à la navigation commerciale sur l'Atlantique.

*Océaniques  
et navires hors mer*

Le port de Montréal est donc à la fois un terminus et un lieu de transbordement. Les océaniques, qui desservent notamment l'Europe et l'Amérique du

Sud, constituent la majeure partie de la flotte qui mouille à Montréal : en 1970, 3.187 océaniques jaugeant net 16.414.242 tonnes y ont jeté l'ancre et 2.269 navires hors mer jaugeant net 7.005.300 tonnes s'y sont arrêtés. Plus de soixante-dix compagnies maritimes desservent actuellement, de Montréal, le reste du monde.

*« A l'année longue »*

De saisonnière l'activité du port est devenue permanente au cours des dix dernières années. Des navires à coque renforcée assurent tout l'hiver un service régulier vers l'Europe et l'Amérique du Sud. Pendant l'hiver 1970-1971, qui fut particulièrement rigoureux, le port a reçu 287 navires transportant quelque deux millions de tonnes de fret d'importation ou d'exportation.

Des brise-glaces œuvrent jour et nuit, s'il le faut, pour assurer la liberté d'accès à la mer de décembre aux pre-

miers jours d'avril. Pour parer à la menace que faisait peser sur les installations portuaires, en aval, la dérive des glaces issues du bassin de Laprairie, le gouvernement fédéral a fait construire en 1965 un barrage parallèle au pont Champlain, en amont, composé de soixante-douze piliers de béton et surmonté d'une passerelle d'où l'on peut manœuvrer une estacade mobile faite de poutrelles métalliques qui bloquent la descente des glaces.

*24 millions de tonnes*

Chaque année, 5.000 à 6.000 navires dont le tonnage net enregistré dépasse 22 millions de tonnes jettent l'ancre à Montréal. En 1971, le volume des cargaisons manutentionnées a été de 24,3 millions de tonnes.

Aux premiers rangs des marchandises qui transitent viennent le pétrole et les produits pétroliers ainsi que les céréales. Il faut citer ensuite le minerai de

# Emily Carr

*Les prémices du surréalisme  
dans un Canada encore victorien*

*Big Raven (vers 1928)*



Emily Carr est peu connue en Europe. Au Canada, elle a toute une légende. L'exposition qui s'est tenue au Centre culturel canadien de Paris au printemps dernier (une centaine d'œuvres) aura sans doute révélé au public ce qu'il a pu y avoir de précurseur dans cette peinture qui se situe à la fin d'une tradition. Emily Carr est née à Victoria (Colombie-Britannique) en 1871. Liée au groupe des Sept, qui canadianisa la tradition du paysage romantique, utilisant son vocabulaire des formes, de l'ombre et de la lumière, des masses modelées et des espaces profonds, et aussi les techniques du post-impressionnisme et du fauvisme qu'un séjour en France lui avait révélées, ne respirant pleinement qu'au sein des forêts immenses et touffues de son pays natal, exprimant un canadianisme qui com-

*suite de la page 9*

fer, le gypse, le sucre brut, le ciment, la farine, les véhicules automobiles, les produits chimiques, la houille, le phosphate, le sel, le fer et l'acier, le nickel, le verre, les machines, le soufre. Au cours de l'année 1970, la répartition du trafic s'est établie ainsi : plus de 9 millions de tonnes de pétrole et produits pétroliers, 250.000 tonnes de liquides en vrac, 7 millions de tonnes de céréales, plus de 4 millions de tonnes d'autres produits secs en vrac, 5 millions de tonnes de marchandises diverses.

Le port possède des installations très modernes qui lui permettent de traiter n'importe quel type de fret. Ainsi, le chargement des céréales sur un océanique peut se faire à treize postes différents grâce à 6.400 mètres de galeries à tapis roulant qui acheminent le grain des silos jusqu'aux postes. L'un des silos, qui a coûté avec son quai la coquette somme de 17 millions de dollars, est considéré comme l'un des plus modernes du monde.

## *La conteneurisation*

Le trafic par conteneurs n'a cessé de s'accroître au cours des cinq dernières années : il est passé de 11.374 unités en 1967 à 86.750 unités (1,2 millions de tonnes) en 1971. Montréal a été le premier des ports canadiens à s'adapter à la conteneurisation qui, en supprimant toute coupure entre l'expéditeur et le destinataire, a révolutionné le transport des marchandises au cours des dernières années. Le premier terminal spécialisé a été ouvert en novembre 1968. Aujourd'hui, le port compte trois terminaux à conteneurs parfaitement équipés. Pour fixer les idées, disons que des grues géantes peuvent charger ou décharger un conteneur de 20 tonnes à bord d'un navire en moins de deux minutes.

## *Deux gares maritimes*

Bien que l'activité du port en matière de passages ne soit pas à mettre en

balance avec son activité en matière de fret, elle est loin d'être négligeable. En 1970, le port a reçu 46.677 voyageurs et 49.320 en 1971. Cette tendance à l'accroissement devrait d'ailleurs se renforcer au cours de cette année : un nouveau paquebot de ligne et un navire supplémentaire de croisière doivent en effet être mis en service.

Deux gares maritimes accueillent les passagers et trois compagnies de navigation exploitent des lignes régulières entre l'Europe et Montréal du début d'avril à la fin de novembre. De plus, deux à quatre navires de croisière transportant chacun de quatre cents à huit cents passagers touchent le port chaque semaine pendant l'été.

En raison de l'importance des tonnages de marchandises exportées ou importées, le trafic du port exige un travail considérable d'organisation et de planification : dans les périodes de pointe, un bateau arrive à Montréal ou en part toutes les dix-neuf minutes. ■

mence à prendre conscience de soi, elle peut apparaître, dans l'histoire de la peinture, plus comme un aboutissement de l'art du dix-neuvième siècle que comme une préfiguration de celui du vingtième.

Ce serait cependant oublier le monde que sa peinture nous ouvre : monde fantastique, magique, dont les éléments réels sont transfigurés par une vision où l'émotion a plus de part que l'intellect, l'intuition que l'objectivité. Ce n'est pas un hasard si elle sentit si bien l'intense puissance d'évocation des grandes sculptures indiennes, si elle put communiquer d'emblée et sans mots avec les peuples indiens de la côte du Pacifique alors qu'elle ne connut que l'incompréhension de ses concitoyens de Victoria ou de Vancouver. C'est qu'il lui fallait lâcher la proie pour l'ombre et sonder les profondeurs d'une nature archaïque et éternelle dont elle avait le sentiment immédiat. Son art nous ouvre ainsi les portes du rêve, du chuchotement, du silence, des correspondances, des présences hiératiques, du mystère, de l'envoûtement. Par là même, il nous fait accéder à une liberté qui n'est plus limitée par aucun interdit de l'intelligence. « Le rêve seul laisse à l'homme tous ses droits à la liberté »,

*Totem poles,  
Kitseukla (vers 1912)*



était-il écrit dans le premier numéro de « la Révolution surréaliste ». Et si Emily Carr se voulut « sauvage » et affirma avec force sa préférence pour l'art de peuples dits primitifs, c'est, rencontrant intuitivement le surréalisme, pour faire entrer le merveilleux dans la vie quotidienne et retrouver dans la nature primitive échappant à une civilisation conformiste et hypocrite, sa source religieuse ou magique. C'est bien un des aspects du surréalisme qu'annonce, sans tapage, Emily Carr.


La plus grande partie des œuvres qui ont été exposées au Centre culturel canadien de Paris appartiennent à la période de maturité d'Emily Carr. On a pu voir cependant quelques œuvres de jeunesse, petits paysages à l'aquarelle dans la tradition anglaise, dessins et aquarelles de villages et d'enfants indiens, ainsi que quelques toiles de la période dite française où se manifeste cette « nouvelle manière de voir » qu'Emily Carr découvrit à Paris dans le fauvisme vers 1910 et transposa dans ses thèmes favoris. A cette technique appartiennent notamment ses forêts de mâts totémiques, de facture post-impressionniste, le beau *Potlach Figure* dont l'imagerie primitive et la couleur font songer à Gauguin, et toute la série des études de totems indiens intitulée *Skidigate*.

La période de maturité d'Emily Carr présente deux phases. De la première nous avons surtout retenu *Kitwancool Totems*, aux formes géométriques simplifiées et accusées dans de belles tonalités ocre et vert foncés ; *Big Raven*, oiseau monumental, saisissant et hiératique auquel le reste de la composition, violemment dynamique, donne par contraste un aspect inquiétant et magique ; *Vanquished*, aux formes tourmentées et déchiquetées ; *Nirvana*, grand silence vert de la forêt sous la protection de deux totems archaïques, religieux et vigilants ; *Totem and Forest*, à la verticalité solennelle ; *Forest British-Columbia*, forêt hallucinante qui vous engloutit dans sa profondeur sans issue ; *Grey*, audacieuse composition en camaïeu gris, portant au premier plan un étrange arbre cône dont l'épais feuillage stylisé se répète sans fin, formant une forêt sombre, dense et interdite comme celle des contes, et irradiant seul de son centre une légère lumière opalescente. Œuvres puissantes, envoûtantes, den-

ses, inquiétantes, oppressives, solennelles, dans lesquelles se dissout la frontière qui sépare la réalité du rêve.

Puis voici que, dans la seconde phase, les paysages s'allègent, s'animent, s'aèrent, laissant place à de grands pans de ciel tourmenté qui parfois rappellent Van Gogh : *Sky*, *The Little Pine*, *Forest edge and sky*, *Sunshine and Tumult*, *Above the gravel pit*, *Mountain forest* et surtout *Scorned as timber below on the sky*, où un long tronc linéaire et parfaitement vertical coiffé d'une touffe de feuillage se détache seul sur le fond d'un ciel d'orage infini et tourbillonnant qui semble lentement l'absorber.

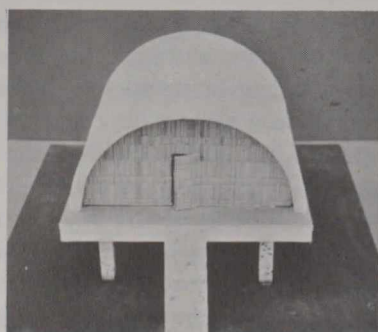
### « Klee Wyck »

 Les Indiens attirèrent Emily Carr, sans doute parce qu'à leur manière ils vivaient en dehors d'une société qui les contraignait à l'isolement et dont elle-même honnissait le conventionalisme et l'hypocrisie. Elle raconte comment, lors de sa première visite dans un établissement éloigné, elle en vint à faire connaissance avec le chef sans prononcer un seul mot. « Son regard, écrit-elle, me pénétrait de part en part. Tout à coup, il comprit... ». Et elle se mit à rire, comme toujours lorsque les mots ne lui servaient à rien pour s'exprimer. C'est pourquoi les Indiens l'appelèrent *Klee Wyck* (celle qui rit).

Dans ses toutes dernières toiles, enfin, Emily Carr semble revenir à ce qu'elle fut dans les années précédentes : les thèmes indiens réapparaissent, et avec eux cet étrange monde magique qui invite au rêve et à la terreur sacrée.

Ainsi, sur la côte Pacifique du Canada, vingt-cinq ans avant que l'Amérique du Nord ne découvre le surréalisme (1), dont elle retiendra d'ailleurs plus l'idéologie iconoclaste et une forme d'abstraction lyrique inspirée de l'écriture automatique que l'imagerie onirique, une vieille dame originale qui projetait inconsciemment sur la toile ses exaltations et sa solitude, donnait naissance à un monde visionnaire, proche de ses sources primitives, qui peut bien être dit « au delà de la peinture ».

1. L'Amérique du Nord ne découvre le surréalisme que pendant la guerre, entre 1941 et 1945.



En haut : Les stocks de soufre dans l'Alberta : déjà huit millions de tonnes.

En bas : Une case en mousse de soufre (maquette) qui pourrait rendre des services dans les pays tropicaux.



Une grande partie du soufre provient de la purification du gaz naturel. C'est donc la teneur du gaz en soufre, la quantité de gaz tirée du sol et l'efficacité du procédé de purification qui déterminent l'importance de la production. Cette dernière s'est considérablement accrue depuis quinze ans, avec le développement de la recherche pétrolière.

### Premier exportateur

Au Canada, la production de soufre issue du gaz naturel est passée de 400.000 tonnes longues (1) en 1960 à 4,5 millions en 1971. Pendant la dernière décennie, l'accroissement moyen de la production a été de 28 p. 100 par an et on estime qu'il en sera ainsi jus-

1. Une tonne longue = 1.016,04 kilogrammes.

qu'en 1973. Cependant, au cours de la décennie tout entière (1970-1979), la production devrait augmenter moins vite. C'est l'Alberta, province « pétrolière » du pays, qui fournit la majeure partie du soufre canadien. Ses usines de purification du gaz peuvent produire 15.000 tonnes de soufre par jour et les réserves de la province s'élèvent à plus de 150 millions de tonnes.

Actuellement le Canada est le premier exportateur de soufre du monde occidental et le second producteur derrière les États-Unis ; il devrait, estime-t-on, devenir le premier producteur dans les années qui viennent. En 1970, la contribution canadienne à la production de soufre naturel de l'ensemble des pays occidentaux a été de 24 p. 100 et il a accaparé 37 p. 100 du marché.

### Du soufre, pour quoi faire ?

La position de tête du Canada, en tant que pays producteur, lui pose, pour l'heure, plus de problèmes qu'elle n'en résout. La consommation annuelle de soufre, sous toutes ses formes, est actuellement de 30 millions de tonnes pour l'ensemble des pays occidentaux. La demande augmente d'environ 4 p. 100 à 5 p. 100 par an. La production dépasse la demande si largement que le Canada ne peut guère espérer vendre plus de 50 p. 100 de son soufre. En 1971, ses ventes ont été seulement de 1,7 million de tonnes (sur une production de 4,5 millions de tonnes). Une accumulation impressionnante des stocks résulte de cet état de choses. A la fin de l'année 1971, les stocks canadiens ont été de plus de 6 millions de tonnes ; on pense qu'ils atteindront

# Le soufre: un sous-produit qui demande à servir

8,2 millions de tonnes à la fin de cette année, 24 millions de tonnes à la fin de 1975 et 50 millions de tonnes en 1980. La situation pourrait encore empirer avec le développement de la lutte contre la pollution.

Un tel état de surproduction — qu'on ne peut pas contrôler en agissant à la source, puisque la production de soufre est fonction de l'extraction du gaz naturel et du pétrole, qu'il n'est pas question de réduire — entraîne un effondrement des prix. Dans l'Alberta, ils sont passés de 37,5 dollars la tonne en 1968 à 6,41 dollars en 1971.

## *Des voies nouvelles*

On ne peut pas agir sur la production, mais il est peut-être possible d'agir sur la consommation. Comment? En trouvant pour le soufre de nouveaux débouchés qui permettront d'absorber les stocks actuels et d'accroître la demande d'une façon permanente.

Dans cette optique, le Conseil national de recherches du Canada a confié à M. Alan Vroom, chimiste à l'université McGill (Montréal), la mission d'étudier les nouvelles utilisations possibles du soufre. Dans le rapport qu'il a remis en novembre dernier, M. Vroom recommande que les producteurs de soufre créent un institut chargé du développement technique des produits à base de soufre.

Au début, l'institut attribuerait différents domaines de travail expérimental à des laboratoires sélectionnés. Il serait souhaitable qu'une collaboration s'établisse avec les universités qui effectuent des travaux de recherche fondamentale sur la chimie du soufre.

Enfin, l'institut devra faire une place dans son programme à l'analyse et au développement des marchés. M. Vroom estime qu'il existe à l'échelle mondiale des marchés potentiels qui peuvent, sans aucun doute, permettre d'équilibrer l'offre et la demande.

## *Routes à l'épreuve du gel*

Les mousses de soufre devraient faire l'objet de travaux prioritaires. D'un prix peu élevé, les produits à base de soufre en mousse rigide sont d'excellents isolants thermiques. Ils pourraient trouver des applications dans la construction des autoroutes (en particulier pour réduire le boursoufflement qui résulte de l'action du froid) et dans la construction des habitations dans les zones à pergélisol (2). La construction dans le Grand-Nord pourrait ainsi être grandement facilitée.

Le Canada utilise dix millions de tonnes de béton et quatre millions de tonnes d'asphalte par an : un marché potentiel existe pour les bétons au soufre, plus coûteux que les bétons ordinaires, mais possédant de précieuses qualités : résistance mécanique élevée, résistance aux acides, aux sels et aux solvants, très grande résistance à l'infiltration des eaux, prise rapide.

Des recherches pourraient conduire à la mise au point de nouveaux revêtements routiers à base de soufre. Associé au sable, le soufre peut en effet constituer un excellent matériau de revêtement, intéressant à la fois par son prix et par ses propriétés. Des travaux ont d'ailleurs déjà été effectués. C'est ainsi que la Shell Canada expérimente depuis 1970 un nouveau matériau de

*Les stocks  
de la province  
d'Alberta  
se chiffrent  
en millions  
de tonnes*

revêtement des routes qui utilise le soufre comme composant clé, ce qui lui permet de remplacer les roches onéreuses par du sable de qualité courante. Mais des recherches de laboratoire considérables et un gros travail sur le terrain sont encore nécessaires pour développer le produit à l'échelle commerciale.

La mise au point de produits à base de soufre associé au sable devrait encore permettre la réparation efficace et à un coût raisonnable des routes endommagées par l'action conjuguée du gel et du sel utilisé contre la neige et le verglas, ce qui n'est pas sans intérêt dans un pays comme le Canada où l'hiver est long et rigoureux. En refroidissant, le soufre liquide se lie en effet parfaitement à la plupart des matériaux, même aux surfaces humides, parce que les températures élevées du soufre liquide provoquent l'évaporation immédiate des faibles quantités d'eau que ces surfaces renferment.

D'autres recherches devraient mener à la découverte et à la mise au point de polymères et de plastiques à base de soufre possédant des propriétés nouvelles et à la découverte de produits composites préfabriqués ou moulés offrant une large gamme d'utilisations. Des résultats prometteurs ont été obtenus avec les peintures routières à base de soufre dans un certain nombre de pays, dont la France. ■

2. Le pergélisol est un sol gelé d'une façon permanente. Il est composé d'une couche supérieure mince, ou mollisol, qui dégèle généralement chaque été et d'une partie profonde — le pergélisol proprement dit — qui ne dégèle jamais. Le pergélisol pose de redoutables problèmes lorsqu'il s'agit de construction.

tourisme



Le rêve de beaucoup d'habitants des grandes villes canadiennes.

# Les Laurentides



On dit que les Laurentides sont les plus vieilles montagnes de la Terre. Personne ne le sait, mais on peut affirmer que, partie intégrante du Bouclier canadien, elles appartiennent à des couches géologiques très anciennes. Usées au cours des âges par la pluie, la glace et les vents, d'une altitude moyenne variant entre 500 et 1.000 mètres, elles culminent à 1.400 mètres et présentent des croupes arrondies, souvent couvertes de cônifères. Des milliers de lacs, de toutes formes et de toutes dimensions, les parsèment. Ce ne sont ni les Montagnes Rocheuses, ni les Alpes auxquelles on les compare quelquefois abusivement. Ce serait plutôt quelque chose d'intermédiaire entre le Morvan et les Vosges, davantage collines l'été, davantage montagnes l'hiver quand les pentes enneigées se couvrent de skieurs.

## *Le ski et la pêche*

On les appelle parfois les Laurentides de Montréal. Elles s'étendent en

*Le site de Sainte-Agathe-des-Monts, sur le lac des Sables.*



effet entre deux points situés à environ 65 et 250 kilomètres au nord de la ville, sur une largeur de 65 kilomètres. Elles sont un havre de repos et de loisirs pour les habitants de la grande ville, avides d'air pur et de saine nature. Un grand nombre de centres de villégiature et de sports d'hiver y ont été aménagés. L'hiver, les touristes arrivent par « trains de ski » ou « avions-ski », non seulement du Québec et de l'Ontario, mais des États-Unis. La route des Laurentides demeure ouverte tout l'hiver : on répand du sable et les chasse-neige travaillent en permanence. C'est que les conditions d'enneigement des Laurentides sont parmi les meilleures de toute l'Amérique du Nord, ce qui n'empêche pas le soleil de briller avec ardeur, en février et en mars surtout.

L'été, c'est la détente et le camping. Chacun trouve son compte dans cette région généreuse : les pêcheurs les moins expérimentés ont quelque chance de faire des pêches miraculeuses tant les cours d'eau et les lacs abondent en truites, perches ou brochets ; les amateurs de sports nautiques n'ont que l'embarras du choix ; les chasseurs débusquent sans trop de mal daims et chevreuils ; les amoureux d'une nature vierge et pittoresque sont certains d'y découvrir, à pied ou à cheval, des coins sauvages.

## *La demeure du Grand Manitou*

Fondée vers 1850, Sainte-Agathe-des-Monts se donne orgueilleusement comme la capitale des Laurentides. C'est le plus ancien centre touristique de la région. La ville est construite au

bord du lac des Sables, aux rives accidentées et aux eaux bleues.

Sainte-Adèle est un village pittoresque, cher aux artistes, qui possède son lac, ce qui n'est pas ici un privilège, mais aussi une croix lumineuse — ce qui en est un — au sommet d'une colline d'où s'offre un beau panorama.

D'autres villages sont justement réputés : Val-Morin, Val-David, Saint-Jovite, Mont-Tremblant, petite localité en bordure du lac Mercier, qui remonte au temps des bûcherons et abrite encore quelques familles indiennes. Dans les environs : le lac Ouimet, le lac Moore, et surtout le lac de la Montagne-Tremblante, long d'une quinzaine de kilomètres, l'un des plus beaux des Laurentides. Au pied de la montagne, ses eaux cristallines reflètent la masse rocheuse de la Montagne-Tremblante, point culminant des Laurentides (1432 mètres). Pourquoi Montagne-Tremblante ? C'est une énigme. La tradition rapporte seulement que ce nom est la traduction littérale de celui que lui donnaient les Indiens qui y plaçaient la demeure du Grand Manitou.

Saint-Jovite, centre de pêche et de sports d'hiver, coquet village blotti au creux de la large vallée de la rivière du Diable, conduit au parc provincial du Mont-Tremblant, taillé dans une région sauvage de lacs et de forêts. Il s'étend sur plus de 3.000 kilomètres carrés. Celui qui aime non seulement le canoë, la pêche ou les eaux grondeuses des rapides, mais encore les rencontres insolites, ne doit pas manquer de lui consacrer un peu de temps. Le hasard des sentiers le fera sans nul doute tomber sur quelques-unes des bêtes qui hantent ces lieux : orignaux, ours, lynx, renards, castors, chevreuils, loutres, visons, ratons-laveurs ou rats musqués. ■

## Le bilinguisme et la mosaïque canadienne

### Deux langues officielles, plusieurs cultures ?



La structure démographique du Canada, pays de forte immigration, diffère beaucoup de celle des pays du vieux continent, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, nations millénaires où les générations se perpétuent d'elles-mêmes sans qu'un afflux massif d'immigrants y apporte de changements substantiels.

Immense territoire vierge, le Canada fut d'abord peuplé sporadiquement d'Indiens et d'Esquimaux. Au cours du dix-septième siècle, il fut colonisé par les Français puis par les Anglais. Au dix-huitième arrivèrent des immigrants d'origines diverses. Ils se firent de plus nombreux et on peut dire que le défrichement et la mise en valeur des Prairies, à la fin du siècle dernier, fut leur œuvre. Les « Néo-Canadiens » n'ont pas fondé le Canada, mais ils ont largement contribué à le faire ce qu'il est devenu.

### Contre l'assimilation

Cette immigration aux origines autres que britannique et française se poursuit de nos jours et elle n'est pas sans effet sur la situation des deux principales communautés du Canada. En fait, deux langues sont utilisées et tout immigrant est conduit à apprendre l'une ou l'autre. Cependant, cette intégration à un groupe linguistique, anglophone ou francophone, ne doit pas être une assimilation. Car l'assimilation coupe l'individu de ses racines, l'appauvrit, l'oblige à renoncer à son identité, en un mot le dépersonnalise. Elle prive, de surcroît, la société dans laquelle l'immigrant a choisi de vivre d'une partie des valeurs qu'il lui apporte.

La commission fédérale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a insisté sur ces faits. Assurée que les deux cultures dominantes ne peuvent que trouver profit au rayonnement des autres et que le Canada tout entier peut y puiser une grande richesse et un grand

dynamisme, la commission a publié, dans le quatrième livre de son rapport, des recommandations qui visent à sauvegarder et à développer la diversité culturelle du Canada.

### Le sentiment d'appartenance

Dans un document qu'il a déposé l'année dernière à la Chambre des communes, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a clairement exprimé que le gouvernement fédéral n'entendait pas seulement faire siennes les recommandations de la commission d'enquête, mais qu'il souhaitait les « dépasser ».

« Il est plus que temps, écrit le premier ministre, que les Canadiens prennent mieux conscience de la riche tradition des nombreuses cultures que nous avons au Canada. Les citoyens du Canada viennent de presque tous les pays du monde et ils apportent avec eux toutes les religions et toutes les langues les plus importantes. Grâce à cette diversité culturelle, tous les Canadiens ont une vaste expérience de l'humanité. Le gouvernement estime qu'il s'agit là d'un patrimoine à conserver soigneusement et il croit que le Canada y perdrait si nous adoptions des programmes d'assimilation obligeant nos citoyens à oublier les cultures qu'ils nous ont apportées et à y renoncer (...). Partout dans le monde, la technologie, les communications de masse et l'urbanisme font disparaître peu à peu la diversité culturelle. Plusieurs écrivains ont décrit cette situation comme la création d'une société de masse, une société où la culture et les loisirs produits en masse et les grandes institutions impersonnelles menacent de dénaturer et de dépersonnaliser l'homme. L'un des besoins fondamentaux de l'homme est un sentiment d'appartenance et une bonne partie du malaise social contemporain, dans tous les groupes d'âge, existe parce que ce besoin n'a pas été satisfait. Les groupes ethniques ne sont certes pas le seul moyen de répondre à ce besoin d'appartenance, mais ils ont joué un rôle très important dans la société canadienne. Le pluralisme ethnique peut nous aider à vaincre ou à

éviter l'homogénéisation et la dépersonnalisation de la société de masse. Des groupes ethniques vivants peuvent donner aux Canadiens de la deuxième et troisième génération, ainsi que des générations suivantes, le sentiment qu'ils sont liés à la tradition et aux habitants de diverses parties du monde et de diverses époques. (...) Le gouvernement ne répond pas seulement de façon positive aux recommandations de la commission d'enquête sur le bilinguisme mais, pour respecter l'esprit du livre IV, il désire les dépasser afin d'assurer le maintien de la diversité culturelle du Canada ».

### L'identité canadienne

Il ne faut cependant pas confondre, lorsqu'on parle de diversité culturelle, l'identité culturelle et l'allégeance à un pays, qui sont deux notions distinctes. On peut très bien se sentir Français, Anglais, Italien, Slave ou Chinois parce qu'on est né dans une famille particulière au patrimoine particulier, et se sentir en même temps Canadien, c'est-à-dire membre de la collectivité canadienne tout entière au sein de laquelle on vit et dans laquelle on a choisi de s'établir. « La fidélité à sa propre culture, écrit M. Trudeau, ne diminue pas nécessairement (et normalement ce n'est pas le cas) la fidélité encore plus grande envers la collectivité et le pays ».

C'est que, de fait, « le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne ». Aussi chaque groupe a-t-il « le droit de conserver et de faire épanouir sa propre culture et ses propres valeurs dans le contexte canadien. Dire que nous avons deux langues officielles, ce n'est pas dire que nous avons deux cultures officielles, et aucune culture n'est en soi plus « officielle » qu'une autre. Une politique de multiculturalisme doit s'appliquer à tous les Canadiens sans distinction ».

Ce serait avoir une vision étroite et dogmatique du bilinguisme officiel que d'admettre qu'il en doive résulter un dualisme culturel exclusif de tout autre culture. « La loi sur les langues officielles, précise M. Trudeau, désigne l'anglais et le français, langues officielles du Canada pour ce qui concerne toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. Elle ne parle pas des cultures ni ne porte atteinte au rôle de toutes les langues d'être les instruments des diverses cultures existant au Canada. D'autre part, le fait de reconnaître la valeur culturelle de nombre de langues ne saurait non plus saper la position des deux langues officielles de notre pays. On continuera d'inciter et d'encourager tous les citoyens du Canada à en faire usage ». Si le Canada ne reconnaissait pas la diversité dans l'unité, qui la reconnaîtrait ? ■



### Techniciens pour le Nord

Un institut de technologie et d'arts appliqués, le collège de la Confédération, a été ouvert à Thunder-Bay, ville du nord-ouest de l'Ontario située sur le lac Supérieur. Sa section de technologie prépare surtout aux métiers de l'aviation. Le nord-ouest de l'Ontario, région grande

comme la France, est en effet à peu près dépourvu de voies de communication terrestres; la plupart des échanges s'y font par avion. Nombreux sont les aérodromes « de brousse » et les plans d'eau d'où décollent les Supercub, les Cessna et les Beechcraft équipés de roues, de skis ou de flotteurs. Il y a donc pour le nord-ouest une forte demande de techniciens supérieurs du transport aérien. Les élèves du collège de la Confédération ne doivent pas seulement avoir le goût de la technique, mais encore aimer la vie dans le Nord et être capables de travailler à l'aide d'un outillage réduit. Au terme de leur première année de scolarité, ils font un stage de près de quatre mois dans des postes isolés où ils assurent l'entretien et la réparation des appareils.



Le Nord d'aujourd'hui

### Les activités du Centre culturel

Le Centre culturel canadien de Paris veut être un foyer de culture vivante, ouvert au dialogue, sans sectarisme d'aucune sorte. S'il accueille généreusement les jeunes artistes canadiens les plus novateurs, il ne récuse pas pour cela les artistes dont la réputation n'est plus à faire, ni même les « ancêtres » qui ont eu quelque chose à dire. L'activité du Centre, au cours des derniers mois, illustre bien cette attitude.

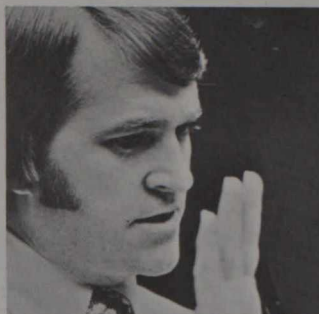
Nova Scotia College of Art and Design. Côté recherches de la jeune génération. Les lithographies du Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse traduisent les visions les plus diverses qui s'expriment habituellement dans les œuvres des jeunes artistes. Elles sont toutes d'une remarquable qualité technique. Citons, entre autres, les très délicates lithographies dont certains tons sont si finement nuancés qu'ils font rêver, de David Bolduc; les recherches optiques de Pat Kelly; celles, optico-mathématiques, de Sol

Lewitt; le lettrisme de Gerald Ferguson.

Emily Carr. Côté « ancêtres ». Une vision magique et parfois hallucinante de la nature de la côte ouest. L'esprit des Indiens nargue la société victorienne. (Voir notre article, page 10).

Jean-Paul Riopelle: « Ficelles et autres jeux ». Côté artistes dont la réputation n'est plus à faire. Le plus grand peintre canadien contemporain. La vie à sa source, qui chante, palpite, jaillit. Des couleurs d'une admirable somptuosité. Puissance et simplicité des œuvres sculptées. Equilibre sans faille des gravures, surtout celles en noir et blanc, parfaitement composées. (Voir notre article, *Canada d'aujourd'hui*, juillet 1972).

Art et communication. Côté dialogue, au sens propre du terme. Le premier numéro des *Cahiers du centre culturel canadien*, brochure de plus de cent pages, est consacré à un colloque sur le thème « Art et Communication ». Au sommaire: Abraham Moles, Pierre Schaeffer, René Berger et d'autres spécialistes des sciences humaines et de l'histoire de l'art.



M. John Lowry

### De meilleures photographies de la Lune

Au cours de la mission Apollo-16, en avril dernier, les téléspectateurs ont été étonnés de la qualité des images transmises de la Lune par les astronautes américains. Elle était due à l'invention de M. John Lowry, de Toronto, qui a élaboré une technique permettant de transmettre de la Lune des images d'une très grande clarté en décomposant le signal électronique puis en le recomposant après avoir éliminé les imperfections de l'image, assuré la stabilité, la faible granularité et la fidélité des couleurs ainsi que la haute définition et la perfection du contraste. Les ingénieurs de la Nasa ont jugé que la qualité des images reçues avait été améliorée dans d'énormes proportions. Appliquée dans d'autres domaines, la nouvelle technique, appelée *Image Transform Process*, devrait permettre d'obtenir un film de

type courant à partir de bandes vidéo. Elle rendrait possible aussi le traitement de nombreuses pellicules qui sont actuellement versées aux archives et dont la projection est interdite en raison des risques de détérioration.

### Art médiéval à Ottawa

La Galerie nationale du Canada a présenté au début de l'été, à Ottawa, une importante exposition d'art médiéval. Celle-ci comprenait plus de cent œuvres d'art (pièces d'orfèvrerie, manuscrits à peintures, émaux, ivoires, vitraux, céramiques, tissus) prêtées à la Galerie par des musées, églises, cathédrales et bibliothèques de France, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, des États-Unis et du Canada. Un programme culturel a accompagné l'exposition: concerts de musique médiévale, représentations théâtrales, conférences et séminaires.

### Les conteneurs sur les Grands Lacs

Les transports maritimes par conteneurs, qui connaissent depuis plusieurs années un grand essor, ont maintenant atteint les Grands Lacs. Le port de Toronto, sur l'Ontario, s'est équipé d'une grue géante d'une puissance de 26,4 tonnes qui peut charger et décharger les conteneurs de 40 pieds.

### Jérusalem vue de l'Arctique

Germaine Arnaktauyok, artiste esquimaude canadienne, a réalisé cette lithographie après avoir fait un séjour à Jérusalem. Au second plan, la ville sainte telle qu'elle l'a vue, dominée par un énorme Soleil. Au pre-

mier plan, les terres de l'Arctique et l'ours polaire. Traitée en noir et blanc, comme sur notre reproduction, l'œuvre illustre une affiche de la compagnie El Al (Lignes aériennes d'Israël) qui annonce la liaison Montréal/Tel Aviv exploitée par la société nationale israélienne et par la compagnie canadienne CP Air.



Le Soleil et l'ours polaire